Envoyé en préfecture le 23/04/2026
Reçu en préfecture le 23/04/2026
Publié le
ID : 035-213502610-20260423-D_2026_18-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE ST CHRISTOPHE DE VALAINS DU 14 AVRIL 2026

Le 14 avril 2026 à 18 heures 30 se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la présidence de monsieur Le Maire, Sylvain THOMAS.
Sur la convocation qui leur a été adressée par Sylvain THOMAS, le Maire, le 02 avril 2026, convocation publiée le 02 avril 2026.

Étaient présents : 07 – THOMAS Sylvain, JOURDAN Karine, RUFFAULT Catherine, SOTO Karine, MARTIN Serge, SENECHAL Claire, SOUL Iolann formant le quorum des membres en exercice.
Excusé : 02-LEVIN Floran, COURSIN Eddy
Absent : Monsieur LEVIN Floran
Procuration : Monsieur COURSIN Eddy a donné procuration à Madame JOURDAN Karine

Monsieur SOUL Iolann est nommé **secrétaire de séance**.

Avenant PERRIN BAUDY

Délibération 2026 – 18

VU l'exposé de Monsieur le Maire concernant les travaux de la mairie et des deux logements

VU la délibération 2026-17 précédemment citée

Un devis de moins-value des menuiseries faite par l'entreprise PERRIN BAUDY réduis le coût des travaux d'un montant de 1 139,21€ TTC.

A l'unanimité, le Conseil Municipal avec 8 voix POUR :

-**VALIDE** le devis de l'entreprise PERRIN BAUDY

-**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce devis.

Cette somme sera inscrite au budget.

Le secrétaire de séance, M. Iolann SOUL

Le Maire, M. Sylvain THOMAS

Mairie de St-CHRISTOPHE de VALAINS * Ille-et-Vilaine *

Pour extrait conforme
Certifié exécutoire compte-tenu
De la transmission en Préfecture le 23 avril 2026

Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.